



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA : INFORMATION FINANCIERE DU PREMIER TRIMESTRE 2023

- **Takeda obtient les droits exclusifs mondiaux pour la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'anticorps conjugués (ADC) générés à partir d'une sélection d'anticorps développés par Innate ; Innate recevra un paiement initial de 5 millions de dollars et jusqu'à 410 millions de dollars en paiements d'étape ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes**
- **Les molécules ANKET® en collaboration avec Sanofi continuent de progresser ; un abstract pour IPH6101/SAR'579 a été sélectionné pour une présentation orale lors du congrès annuel de l'ASCO 2023.**
- **Position de trésorerie de 135,0¹ millions d'euros au 31 mars 2023 (ce montant ne tenant pas compte du paiement de Takeda de 5 millions de dollars) et horizon de trésorerie jusqu'à mi-2025**
- **Une conférence téléphonique est organisée aujourd'hui à 14h00 CEST**

Marseille, le 10 mai 2023, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq: IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les trois premiers mois de l'année 2023.

« Notre solide position de trésorerie a été renforcée au cours du premier trimestre 2023 grâce à un accord de licence avec Takeda pour des anticorps conjugués (ADC) générés à partir d'un panel d'anticorps développés par Innate, principalement dans la maladie cœliaque. Cet accord démontre notre capacité à étendre l'application de la science d'Innate au-delà de l'oncologie et à tirer parti des partenariats pour valoriser nos actifs. Nous continuons également à voir des progrès pour nos molécules issues de la plateforme ANKET® avec la présentation par notre partenaire Sanofi de données précliniques lors de congrès médicaux majeurs soutenant le développement des candidats-médicaments en cours, » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « Nous continuons de nous appuyer sur notre expertise scientifique et nos solides partenariats pour développer et apporter des traitements innovants pour les patients atteints de cancer. Nous attendons avec impatience la présentation orale de Sanofi avec IPH6101/SAR'579 lors du congrès annuel de l'ASCO 2023, au côté de deux posters sur les essais en cours ("Trial in Progress") d'AstraZeneca pour monalizumab. De nouvelles étapes importantes se profilent pour le second semestre 2023, notamment les résultats finaux de l'essai de Phase 2 TELLOMAK avec notre programme propriétaire lacutamab et de nouvelles avancées pour nos molécules ANKET®. »

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00

Accès au webcast : <https://events.q4inc.com/attende/824692547>

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone en s'inscrivant au lien ci-après : <https://registrations.events/direct/Q4E61301>

¹ Comprenant des actifs financiers courants (17,1m€) et des actifs financiers non-courants (35,6m€).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet www.innate-pharma.com. Une rediffusion sera accessible dans la rubrique investisseurs du site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

Avancée du portefeuille :

Lacutamab (IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2) :

- Le développement clinique de lacutamab continue de progresser et les données finales de l'essai de Phase 2 TELLOMAK dans le mycosis fongicoïde et le syndrome de Sézary sont attendues au second semestre 2023.
- Les données préliminaires dans le lymphome T périphérique sont attendues au second semestre 2023. Deux essais cliniques sont en cours afin d'évaluer lacutamab chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire et exprimant KIR3DL2.

ANKET® (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :

ANKET® est la plateforme propriétaire d'Innate permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer. Quatre candidats-médicaments issus de la plateforme ANKET® ont été présentés publiquement : IPH6101 (cible : CD123), IPH6401 (cible : BCMA), IPH62 (cible B7-H3) et le tétra-spécifique IPH6501 (cible : CD20). D'autres cibles précliniques propriétaires non divulguées sont en cours d'investigation.

IPH6101, IPH6401 and IPH62 (en partenariat avec Sanofi)

- L'essai clinique de Phase 1/2 mené par Sanofi évaluant IPH6101/SAR'579, le premier *NK cell engager* engageant NKp46/CD16 ciblant CD123, issu de la plateforme ANKET®, chez des patients atteints de leucémie aiguë myéloïde récidivante ou réfractaire, de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B ou d'un syndrome myélodysplasique de haut risque progresse de manière satisfaisante.
 - Des données précliniques montrant un contrôle des cellules de leucémie aiguë myéloïde par un anticorps trifonctionnel engageant NKp46-CD16a et ciblant CD123 ont été publiées dans la revue scientifique *Nature Biotechnology* en janvier 2023.
 - Un abstract intitulé « *A first-in-human study of CD123 NK cell engager SAR443579 in relapsed or refractory acute myeloid leukemia, B-cell acute lymphoblastic leukemia, or high-risk myelodysplasia* » a été sélectionné pour une présentation orale au congrès annuel 2023 de l'*American Society for Clinical Oncology (ASCO)*, qui se tiendra du 2 au 6 juin 2023 à Chicago.
- Sanofi continue de faire avancer IPH6401/SAR'514, un *NK cell engager* ciblant BCMA, vers les études précliniques réglementaires visant l'obtention d'une autorisation d'étude d'un nouveau médicament expérimental.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- Sanofi a présenté des données précliniques montrant qu'IPH6401/SAR'514 a un puissant effet anti-myélome *in-vitro*, *in-vivo* et *ex-vivo* par le biais d'un double engagement des cellules NK dans un poster à l'*American Association for Cancer Research (AACR) 2023* en avril.
- Comme annoncé le 19 décembre 2022, Sanofi a obtenu une licence exclusive pour IPH62, un programme issu de la plateforme ANKET® d'Innate ciblant B7-H3. Sanofi acquiert également une option d'ajouter jusqu'à deux cibles additionnelles de la plateforme ANKET®. Suite à la sélection de chaque candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits. Selon les termes de l'accord de licence, Innate a reçu un paiement initial de 25 millions d'euros et recevra jusqu'à 1,35 milliard d'euros en paiement d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes.

IPH6501 (propriétaire)

- IPH6501, la molécule ANKET® tétraspécifique propriétaire d'Innate ciblant CD20 progresse vers un essai clinique de Phase 1.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- Le développement de monalizumab continue de progresser dans le cancer du poumon non à petites cellules, avec l'étude de Phase 3 PACIFIC-9 en cours menée par AstraZeneca. L'essai évalue durvalumab (PD-L1) en combinaison avec monalizumab (NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie simultanée à base de sels de platine.
 - Deux abstracts ont été acceptés pour des posters « *Trial in progress* » au congrès annuel de l'ASCO 2023, dont les titres sont :
 - *Phase 3 study of durvalumab combined with oleclumab or monalizumab in patients with unresectable stage III NSCLC (PACIFIC-9).*
 - *NeoCOAST-2: A Phase 2 study of neoadjuvant durvalumab plus novel immunotherapies (IO) and chemotherapy (CT) or MEDI5752 (volrustomig) plus CT, followed by surgery and adjuvant durvalumab plus novel IO or volrustomig alone in patients with resectable non-small-cell lung cancer (NSCLC).*

IPH5201 (anticorps anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca :

- L'essai clinique de Phase 2 MATISSE, mené par Innate, dans le cancer du poumon avec un traitement pré-opératoire incluant IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39 développé en partenariat avec AstraZeneca a débuté et le traitement d'un premier patient est attendu.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

IPH5301 (anticorps anti-CD73):

- L'essai clinique de Phase 1 avec IPH5301 (CHANCES) en collaboration avec l'Institut Paoli-Calmettes est en cours.

Candidats pré-cliniques :

- En avril 2023, Innate a annoncé la conclusion d'un accord de licence exclusif avec Takeda selon lequel Innate accorde à Takeda les droits exclusifs mondiaux pour la recherche et le développement d'anticorps conjugués (Antibody Drug Conjugates – ADC), générés à partir d'un panel d'anticorps contre une cible non divulguée développés par Innate, principalement dans la maladie cœliaque. Selon les termes de l'accord de licence, Innate recevra un paiement initial de 5 millions de dollars et jusqu'à 410 millions de dollars en paiements d'étape de développement, réglementaire et commerciale si toutes les étapes sont atteintes pendant la durée de l'accord, ainsi que des redevances sur les potentielles ventes nettes de tout produit commercial résultant de la licence.
- Au travers de ses projets de R&D, la Société continue d'explorer de nouvelles approches innovantes pour le traitement du cancer en mettant à profit l'ingénierie des anticorps pour développer de nouveaux produits grâce à sa plateforme ANKET® et en explorant des formats d'anticorps conjugués (antibody drug conjugates - ADC).

Corporate

- Après la clôture de la période, le 26 avril, Innate a annoncé le démarrage d'un nouveau programme At-The-Market (ATM). Dans le cadre de ce programme la Société peut émettre auprès d'investisseurs éligibles un montant brut total allant jusqu'à 75 millions de dollars d'American Depositary Shares (« ADS »), chaque ADS représentant une action ordinaire d'Innate.

Résultats financiers :

Au 31 mars 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 135,0 millions d'euros. À la même date, le total du passif financier de la Société s'élevait à 41,1 millions d'euros. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société au 31 mars 2023, n'incluent pas le paiement de 5 millions de dollars à recevoir de Takeda.

Le chiffre d'affaires pour les trois premiers mois de 2023 s'élevait à 26,0 millions d'euros (2,6 millions d'euros pour le premier trimestre 2022). Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2023, le chiffre d'affaires provient majoritairement de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus dans le cadre des accords de collaboration et de licence avec AstraZeneca, Sanofi et Takeda.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

avantage du système immunitaire inné par le biais d'anticorps thérapeutiques et de sa plateforme propriétaire ANKET® (**A**ntibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics).

Le portefeuille d'Innate comprend le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des anticorps multi-spécifiques engageant les cellules NK issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

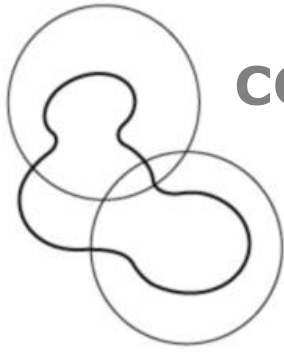
Informations pratiques :

Code ISIN
Code mnémorique
LEI

FR0010331421
Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler
Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu